

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Instruction Pour Les Jardins Fruitiers Et Potagers**

Avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Reflexions sur  
l'Agriculture

**La Quintinie, Jean**

**Amsterdam, 1692**

Chapitre XVIII

[urn:nbn:de:bsz:31-333032](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333032)

faire à un des côtez, dans l'un & dans l'autre, cas les Allées que j'y ferois auroient sept pieds de large, & j'en donnerois même jusques à huit ou neuf à celle qui est parallèle à la face du logis, laissant comme j'ay marqué cy-devant un labour de cinq à six pieds pour chaque Espalier, si bien que dans cette disposition je ne ferois d'Allées que le long de tous les Espaliers, & ainsi il me resteroit au milieu du Jardin un carré d'environ six à sept toises de large, ou de sept à huit sur toute nôtre longueur, & s'il se trouvoit que cette longueur fût de quinze à vingt, ou même davantage; il la faudroit couper en deux portions égales par une Allée à peu près semblable à celles des Espaliers, mais je ne la couperois que par un sentier d'environ trois pieds, si ce carré n'avoit de ce sens-là que dix à douze toises.

Où il dépendroit encore de l'inclination du Maître d'employer ce carré, soit entièrement en quiconce d'Arbres fruitiers avec des Fraisières, & quelques petits Legumes parmi, pour les y avoir seulement pendant les cinq ou six premières années que les Poiriers seroient à devenir grands, soit de l'employer partie en Arbres fruitiers, c'est-à-dire d'en mettre sur le bord des Allées, gardant toujours l'éloignement & la distance que j'ay cy-devant marquée, & à l'égard du reste, il seroit, comme on dit vulgairement, en hortolage; c'est à sçavoir en Salades, Verdures, Artichaux, Fraises, & à dire le vray ce seroit le party qui me pleroit icy le mieux, ou peut-être employerois-je entièrement en Arbres fruitiers la moitié qui seroit la plus éloignée du logis, & employerois l'autre en Legumes, si chacune se trouvoit sept à huit toises de long sur la largeur proposée.

CHAPITRE XVIII.

De la distribution ou disposition d'un Jardin de quinze à vingt toises de large, & de celui de vingt-cinq à trente, & de trente à quarante.

JE viens presentement à une place d'environ quinze à vingt toises de large sur quelque longueur que ce soit, & considere cecy comme un beau Jardin, & d'abord je veux premierement examiner si la maison touche ce Jardin, ou si elle ne le touche pas, & en deuxièmè lieu si cette maison est bâtie de belle pierre de taille, ou simplement de moilon enduit, ou trecrépy.

Si la maison ne touche pas au Jardin on fera sans doute des Espaliers à toutes les murailles, si le Jardin est entierement fermé, & même si elle y touche, & que la face ne soit qu'enduite, ou trecrépie, on y en pourra pareillement faire, pour profiter sur tout de la largeur, & hauteur des trumeaux, aussi bien que du bas des fenêtres, mais si l'Architecture en est belle & riche, je veux qu'on la laisse nuë, & exposée aux yeux de tout le monde, ce seroit dommage de cacher un si bel ornement par l'esperance d'un peu de Fruit davantage.

En telle place donc qui a quinze ou vingt toises de large, si la longueur alloit jusqu'à vingt-cinq, ou trente toises, il y auroit sans doute des Allées d'environ huit à neuf pieds de large le long de tous les Espaliers, & elles seroient de neuf à dix, ou de quelques pieds de plus, si cette longueur alloit à trente-cinq ou quarante toises, & même l'Allée qui se presente à l'entrée, & est parallèle à la face du logis, quelque grande que fût la longueur du Jardin, auroit toujours au moins cinq à six pieds de plus que les autres, elle en pourroit bien avoir jusqu'à douze, ou même davantage, si elle étoit en terrasse, comme il arrive quelquefois; les terrasses qui sont voisines d'une belle maison, ne sçauroient presque avoir trop de largeur.



Outre les Allées que nous venons de marquer tout autour de nôtre Jardin, il y en auroit encore une dans le milieu de cette largeur pour la couper en deux parties égales, si cette largeur étoit de vingt toises, ou un peu plus, & elle pourroit avoir quatre ou cinq pieds plus que celles qui sont parallèles le long des murs à droit & à gauche, & particulièrement si celle-cy répondoit à l'entrée de la maison.

Pour ce qui est de la longueur de nôtre Jardin que nous supposons de trente à quarante toises, elle doit être coupée en deux par une Allée de traverse, qui soit à peu près large comme les Allées des côtes, ou seulement de quelque pieds moins, attendu que son étendue n'est pas si grande, outre que d'ordinaire elle est plus serrée par les Arbres qui la pourront border à droit & à gauche, que ne sont celles des côtes, lesquelles étant favorisées dans leur longueur par la largeur du labour de l'Espalier ont plus d'air que celle du milieu.

Une telle Allée de traverse fera deux carrez, qui pourront avoir chacun environ six ou sept toises d'un sens sur neuf, ou dix, ou douze de l'autre.

Surquoy je trouve à propos de dire qu'un carré de quelque Jardin que ce soit est toujours beau, quand il a douze à treize toises dans sa longueur, & six, sept, ou huit dans sa largeur; à plus forte raison quand il est à peu près égal dans tous ses côtes, & sur tout quand il a un peu plus de longueur que de largeur.

S'il arrive quelquefois que pour dresser une Allée d'un des côtes du Jardin on soit gêné par une muraille, qui au lieu d'être tirée droite, se trouve en ligne courbe le long d'une partie de son étendue, en tel cas, dans lequel il ne faut pas prétendre qu'on puisse entièrement corriger ce défaut, je suis d'avis qu'on fasse toujours son Allée régulièrement à angles droits, c'est à dire carrée, commençant à quatre pieds de distance à l'endroit de la muraille qui peut le plus avancer dans l'Allée, & la mettant carrément à l'extrémité où elle doit finir, elle sera garnie à droit & à gauche de jolies bordures qui la marqueront; & pour ce qui est des endroits où il se trouvera beaucoup plus de largeur de terre qu'il n'en faudroit selon nôtre disposition ordinaire, on l'employera utilement soit en Fraisières, soit en d'autres Plantes qui ne sont pas capables d'offusquer l'Espalier.

On a quelquefois une longueur de soixante, ou quatre-vingt toises, & même davantage sur la largeur de dix-huit à vingt, dont nous parlons, en tel cas on ne doit pas manquer de diviser cette longueur en trois ou quatre portions égales par des Allées de traverse, mais comme une telle longueur paroît peu proportionnée pour cette largeur, je voudrois qu'à la distance d'environ quarante à cinquante toises de l'entrée de nôtre Jardin on arrêtât la vûe par quelque muraille, ou au moins par quelque palissade; telle muraille serviroit utilement à multiplier les Espaliers, ou telle palissade pourroit être de Raisins, ou d'Arbres fruitiers, & ainsi nous profiterions en toutes manières, soit pour l'utilité du rapport, soit pour l'agrément de la vûe.

Quand la place du Jardin auroit dans sa largeur vingt-cinq, trente, trente-cinq, ou quarante toises, je n'en ferois point d'autre distribution que celle que nous avons fait à une largeur de quinze à vingt, si ce n'est que les Allées pourroient avoir quelques pieds de plus, eu égard à leur longueur.

## CHAPITRE XIX.

*De la disposition, ou distribution des Jardins d'une grandeur extraordinaire.*

SI la largeur du Jardin dont est question alloit à soixante, soixante & dix, ou quatre vingt toises, ou même davantage, je la couperois en quatre portions égales,